



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
9 février 2026
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Quatre-vingt-unième session

Conseil économique et social
Session de 2026

31 juillet 2025-22 juillet 2026

Point 18 b) de l'ordre du jour annoté*

Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
Science et technique au service du développement

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) était prié de fournir à la Commission de la science et de la technique au service du développement des informations sur l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées en 2025 par les parties prenantes. Il a été élaboré par le secrétariat de la CNUCED sur la base des renseignements communiqués par des entités du système des Nations Unies, des organisations internationales et d'autres parties prenantes.

* E/2026/1.



Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 32 entités du système des Nations Unies, organisations internationales et autres parties prenantes en réponse à une lettre de la Secrétaire générale de la CNUCED invitant à présenter des contributions sur les tendances observées, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)¹.

I. Grandes tendances

A. La révolution technologique et ses conséquences

2. Les technologies numériques poursuivent leur essor, dans le cadre d'une nouvelle révolution technologique qui bouleverse les relations économiques et les systèmes de production au niveau mondial. Au centre de cette révolution se trouvent les technologies d'intelligence artificielle, qui devraient continuer de se développer au cours des prochaines décennies. Les applications d'autres technologies d'avant-garde, comme les crypto-actifs et cryptomonnaies, se multiplient. En 2025, l'intérêt pour les jetons indexés (*stable coins*), c'est-à-dire les cryptomonnaies dont la valeur est fixée en référence à des monnaies fiduciaires, qui sont échangeables dans ces monnaies et qui peuvent être utilisées dans des transactions, s'est encore accru. Quelques grandes entreprises, dont des établissements financiers, font un usage plus fréquent des jetons indexés, et certains États envisagent d'en émettre eux-mêmes. Les pays sont de plus en plus nombreux à se doter d'un cadre réglementaire relatif aux crypto-actifs et aux cryptomonnaies afin de réduire le risque relativement élevé que présente l'investissement dans ces types d'avoirs, généralement peu encadrés et encore très volatils. Un grand nombre de pays et de régions, dont la Chine et l'Union européenne, étudient la possibilité de créer une monnaie numérique.

3. Les avancées technologiques sont le fait d'un petit nombre de grandes entreprises spécialisées, qui s'appuient sur des systèmes d'innovation seulement présents dans quelques pays, mais leurs conséquences économiques et sociales touchent les populations et les pays du monde entier. L'égalité d'accès aux technologies d'avant-garde, aux infrastructures numériques essentielles, aux compétences numériques et aux données est loin d'être garantie, entre les pays et à l'intérieur des pays. Il en résulte de grandes disparités technologiques et en particulier numériques, qui accentuent les inégalités mondiales. Les relations économiques internationales pourraient s'en trouver redéfinies. Tout dépend de la rapidité

¹ Association for Progressive Communications (APC), Bureau des technologies numériques et émergentes des Nations Unies, Centre du commerce international (ITC), CNUCED, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique pour l'Europe (CEE), Conseil de l'Europe, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA), Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Internet Society (ISOC), Ligue des États arabes, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Organisation mondiale du commerce (OMC), Programme alimentaire mondial (PAM), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), secrétariat du Forum sur la gouvernance d'Internet, Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, Union internationale des télécommunications (UIT), Union postale universelle (UPU). Voir <https://unctad.org/publication/2025-report-secretary-general-progress-made-implementation-and-follow-outcomes-world>.

Note : Tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés en janvier 2026.

avec laquelle les pays seront capables de mettre au point ou d'adopter des technologies nouvelles, d'innover, de minimiser les risques qui y sont associés et de se protéger efficacement contre ces risques. En 2025, les questions de cybersécurité ont soulevé encore plus de préoccupations. Le nombre et le coût des cyberattaques ont augmenté. Il s'agit non plus seulement de piratages de données et d'actes de cybercriminalité, mais aussi d'autres utilisations de la technologie à des fins préjudiciables, telles que l'emploi de drones pour compromettre la sécurité aéroportuaire. L'utilisation éthique des technologies d'avant-garde et des données et, plus largement, le respect du droit international des droits de l'homme demeurent problématiques. Pour qu'elles aient des retombées positives et aident à surmonter des problèmes nationaux, régionaux et internationaux, les avancées technologiques doivent être largement adoptées par tous les pays et s'accompagner de dispositions réglementaires propres à atténuer les risques qui leur sont associés, en particulier dans les domaines de la sûreté et de la sécurité, ainsi que de mesures internationales d'appui et d'activités de renforcement des capacités qui permettent aux pays en développement de rattraper leur retard technologique.

4. Pour les pays en développement, la capacité d'adopter et d'utiliser rapidement les technologies d'avant-garde est déterminante, car les nouvelles technologies numériques ouvrent des possibilités de diversification économique. Cependant, la transition numérique présente aussi des risques. Elle risque notamment de faciliter la relocalisation, au détriment de la participation des pays en développement aux chaînes de valeur mondiales, de faire baisser la demande d'emplois peu qualifiés, et de creuser les écarts de productivité, en raison des difficultés d'accès aux nouvelles technologies. Pour que les technologies d'avant-garde contribuent à une diversification économique qui profite à tous, il est essentiel de mener une action internationale coordonnée, qui consistera notamment à renforcer l'infrastructure numérique, à aider les pays en développement à adopter les nouvelles technologies et à répondre à un besoin de longue date d'un grand nombre de ces pays en finançant le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'Engagement de Séville, adopté à l'issue de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, redynamise le dispositif mondial de financement du développement dans plusieurs domaines d'action, dont ceux de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), des technologies numériques et du renforcement des capacités des pays en développement. En vue d'une coopération efficace et efficiente dans les domaines de la STI et de la transformation numérique, il importe que les grands projets multilatéraux relatifs aux technologies numériques soient cohérents entre eux.

B. Inclusion numérique et connectivité effective

5. Durant les vingt années qui ont suivi le SMSI, il a surtout été question d'améliorer l'accès à Internet et aux services en ligne. Aujourd'hui, la participation à la vie économique et sociale ne se conçoit pas sans l'utilisation d'Internet, qui offre un accès à l'éducation, à l'emploi, aux services publics et à l'information. Cependant, malgré des progrès notables, la cible 9.c des objectifs de développement durable (ODD), qui est de garantir à tous un accès à Internet pour un coût abordable, est loin d'être atteinte. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), 68 % de la population mondiale utilisait Internet en 2024, contre 53 % en 2019. Pendant cette période, environ 1,3 milliard de personnes sont venues s'ajouter au nombre des internautes. Il reste que 2,6 milliards de personnes ne sont toujours pas connectées et que la proportion d'internautes avoisine 5 % dans les pays les moins avancés. En matière de connectivité, les disparités perdurent².

6. La connectivité est devenue un objectif stratégique. Son effectivité dépend de plusieurs facteurs, à savoir la qualité de la connexion, sa disponibilité, son utilisation, son coût, le recours aux dispositifs appropriés, les compétences numériques et la sécurité en ligne³. Une bonne connectivité suppose de développer une infrastructure à haut débit fiable, de renforcer les compétences, notamment dans le domaine numérique, et de faire en sorte que les appareils et services nécessaires soient accessibles, y compris économiquement.

² <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/pages/stat/default.aspx>.

³ <https://www.itu.int/itu-d/sites/projectumc/home/aboutumc/>.

7. Les coûts financiers, en particulier les coûts élevés des appareils et des données, freinent l'adoption d'Internet. De plus, les personnes connectées sont nombreuses à ne pas tirer pleinement parti d'Internet, parce qu'elles n'ont pas les compétences numériques nécessaires, parce qu'elles se sentent peu concernées par les contenus proposés ou parce qu'elles sont préoccupées par des questions de sûreté et de sécurité. Une analyse genrée de la connectivité montre qu'une réduction des inégalités numériques entre les hommes et les femmes permettrait une augmentation du produit mondial brut pouvant aller jusqu'à 1 500 milliards de dollars⁴. De son côté, l'ONUDI montre que le développement rapide des technologies d'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes pourrait creuser le fossé entre les pays et les entreprises, en favorisant une répartition inégale des bénéfices, au risque que les pays en développement ne parviennent pas à suivre le rythme du progrès technique⁵.

C. Gouvernance de l'intelligence artificielle

8. Les technologies d'intelligence artificielle sont entrées dans une nouvelle phase de développement. Les progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle générative ont permis de concevoir des modèles d'agents capables de produire des résultats multimodaux complexes, notamment des composants audio et vidéo, de façon plus autonome et avec une intervention humaine minimale. En devenant plus autonomes, les technologies d'intelligence artificielle pourraient avoir des applications de plus large portée et faire encore plus sentir leurs effets à l'échelle de l'économie et de la société. Le potentiel de développement de ces technologies et leur champ d'application de plus en plus vaste sont à l'origine d'un boom des investissements internationaux dans les infrastructures d'intelligence artificielle, notamment pour le renforcement des capacités de production et de distribution d'électricité, l'accroissement des capacités de calcul et de stockage, et l'élargissement des bandes passantes. Les attentes financières à l'égard des technologies d'intelligence artificielle et des technologies associées ne cessent de grandir, ce qui tire la croissance des principaux secteurs d'application. En 2025, la demande de micropuces avancées a augmenté de façon exponentielle, au point de dépasser l'offre. La demande a aussi dépassé l'offre en ce qui concerne le stockage des données, malgré la multiplication des structures destinées à cet usage. Par ailleurs, en se multipliant, les centres de données ont fait flamber la demande d'eau et d'énergie, éléments indispensables à leur fonctionnement, et, partant, ont augmenté l'empreinte écologique de l'économie numérique. La valeur du marché mondial des systèmes de communication numérique a été estimée à 238 milliards de dollars en 2025 et devrait atteindre 449 milliards de dollars d'ici à 2032⁶. Par leur présence dans tous les secteurs, leur champ d'application de plus en plus large et leur utilisation par les administrations publiques et les particuliers, les technologies d'intelligence artificielle justifient des investissements plus importants et font espérer une transformation à brève échéance d'une grande partie de l'activité économique des pays et des entreprises qui auront su les exploiter. Ceux qui n'auront pas su le faire risquent, dans les prochaines décennies, d'être moins compétitifs à la production et à la vente que ceux qui auront été parmi les premiers à adopter ces technologies. Cependant, la valorisation des entreprises spécialisées dans les technologies d'intelligence artificielle a soulevé la question de savoir si le boom des investissements dans ce domaine reposait sur des bases solides ou s'il s'agissait d'une bulle spéculative comparable à la bulle Internet créée dans les années 1990 par une « exubérance irrationnelle ».

9. Comme la CNUCED l'a souligné, un dispositif d'information publique sur l'intelligence artificielle permettrait d'établir une obligation redditionnelle et d'encourager le respect des engagements pris. Le développement d'une infrastructure mondiale commune permettrait un accès équitable aux infrastructures d'intelligence artificielle. L'innovation ouverte, grâce aux données ouvertes et aux sources ouvertes, permettrait de démocratiser les

⁴ ONU-Femmes et Département des affaires économiques et sociales, *Progress on the Sustainable Development Goals: The Gender Snapshot 2025* (publication des Nations Unies, New York).

⁵ https://www.unido.org/sites/default/files/unido-publications/2024-10/IID%20Policy%20Brief%2012_0.pdf ; <https://www.unido.org/events/unido-side-event-22nd-session-high-level-committee-south-south-cooperation>.

⁶ <https://www.coherentmarketinsights.com/industry-reports/digital-communication-system-market>.

connaissances et les ressources, contribuerait à une innovation inclusive et faciliterait la collaboration internationale. Le renforcement des capacités, grâce aux réseaux internationaux d'entraide, à l'assistance technique et aux pôles d'excellence régionaux permettrait aux pays en développement de créer des écosystèmes d'innovation solides pour exploiter les technologies d'intelligence artificielle et d'autres technologies d'avant-garde⁷. L'ONU a redoublé d'efforts pour instaurer une gouvernance mondiale commune de l'intelligence artificielle. En 2024, l'Assemblée générale a adopté le Pacte pour l'avenir, qui inclut le Pacte numérique mondial (voir chap. III).

II. Application et suivi au niveau régional

10. Les commissions régionales de l'ONU, qui ont contribué à l'organisation des réunions du Comité préparatoire du SMSI depuis 2002 et facilité les travaux relevant des grandes orientations du SMSI, ont un rôle essentiel à jouer dans l'application des textes issus du SMSI. Elles ont défini des stratégies nationales et régionales de développement numérique, soutenu l'examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI et les activités de suivi aux niveaux national et régional, organisé des forums régionaux de suivi du SMSI et participé aux activités de mesure et de suivi dans leurs régions.

A. Afrique

11. La CEA contribue à la gouvernance numérique, à la cybersécurité et à l'élaboration de politiques dans tout le continent, notamment dans le cadre de la Stratégie de transformation numérique de l'Union africaine. Le PNUD et le Groupe des Sept (G7), sous la présidence de l'Italie, ont créé le Hub de l'IA pour le développement durable, en vue d'une croissance africaine durable, tirée par l'intelligence artificielle.

B. Asie et Pacifique

12. La CESAP contribue à une transformation numérique inclusive dans le cadre de son plan d'action 2022-2026 pour l'exécution du projet d'autoroute Asie-Pacifique de l'information, facilite le dialogue entre les diverses parties prenantes, s'intéresse à des questions essentielles du développement numérique, telles que l'inclusion, l'infrastructure et l'intelligence artificielle, et alimente, par ses travaux de recherche, le dispositif d'évaluation de la maturité numérique des petites et moyennes entreprises (PME). Par ses activités, la CESAP participe à l'application des recommandations formulées à l'issue du SMSI au sujet de l'action climatique dans les pays insulaires du Pacifique, de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur numérique et du renforcement des capacités institutionnelles de gouvernance des données numériques.

C. Asie occidentale

13. Le plan d'action numérique dans la région arabe pour la période 2023-2033, élaboré par la CESAO et la Ligue des États arabes, vise à encadrer le développement numérique de la région et à améliorer l'administration en ligne. Il est complété par la Plateforme arabe d'inclusion numérique et le projet relatif aux prestations de services publics au moyen des technologies électroniques et mobiles, qui ont pour objet de répondre aux besoins des groupes marginalisés et vulnérables. Le Forum sur la coopération et le développement numériques et les mesures connexes incitant à l'harmonisation des politiques et à l'exécution du plan d'action numérique dans la région arabe ont renforcé la coopération régionale. L'UNRWA met en place des pôles numériques et des services administratifs en ligne au Liban, en Syrie et dans le Territoire palestinien occupé, de manière à soutenir la transformation numérique dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services humanitaires en dépit des problèmes locaux.

⁷ CNUCED, 2025, *Technology and Innovation Report 2025: Inclusive Artificial Intelligence for Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.25.II.D.1, Genève).

D. Europe

14. La CEE coordonne les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), en élaborant des recommandations et des normes claires en la matière à l'intention des pouvoirs publics et des entreprises, en administrant un système de partage d'informations sur l'environnement fondé sur des indicateurs et en gérant le Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale⁸. Le Conseil de l'Europe promeut des politiques publiques et des lois ; contribue au renforcement des capacités sur les questions de la gouvernance numérique fondée sur les droits de l'homme, de la liberté d'expression, du respect de la vie privée, de la cybersécurité, des compétences numériques et de l'égalité d'accès à la justice ; renforce la réglementation et la coopération internationale sur les questions relatives au cyberspace au moyen de la Convention sur la cybercriminalité, la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit, et de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel⁹.

E. Amérique latine et Caraïbes

15. Le plan d'action numérique 2026 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, élaboré par la CEPALC et adopté à la neuvième Conférence ministérielle sur la société de l'information, traite de la connectivité, de l'infrastructure numérique, de la gouvernance, de la sécurité et de l'innovation, en particulier pour une intelligence artificielle au service du développement durable¹⁰. La CEPALC coordonne les activités de groupes de travail thématiques, respectivement chargés de l'économie numérique, de la connectivité effective, de l'intelligence artificielle et de la sous-région des Caraïbes, ainsi que d'une commission de mesure, dans le cadre du suivi. D'autres structures régionales, comme le Laboratoire de la transformation numérique, l'Observatoire du développement numérique et l'École de la transformation numérique, contribuent au renforcement des capacités et à la coopération technique. La CEPALC dirige des débats de haut niveau, par exemple entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes au sujet d'une alliance dans le domaine numérique.

III. Application et suivi au niveau international

A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

16. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information coordonne l'application des textes issus du SMSI dans l'ensemble des entités du système des Nations Unies et veille à leur alignement sur les ODD. Composé de 31 entités du système des Nations Unies et de 17 observateurs, il tend à contribuer à la cohérence des politiques et à favoriser la coopération dans le domaine numérique. En 2025, il a coordonné les contributions à l'examen à vingt ans du SMSI, en s'appuyant sur les structures existantes telles que la matrice SMSI-ODD et en renforçant la participation des diverses parties prenantes. Il a aussi participé au forum politique de haut niveau pour le développement durable et à l'élaboration du Pacte numérique mondial¹¹. L'Assemblée générale a demandé au Groupe des Nations Unies sur la société de l'information d'établir une « feuille de route pour une mise en œuvre conjointe », en 2026¹².

⁸ <https://unece.org/shared-environmental-information-system> ; <https://aarhusclearinghouse.unece.org/>.

⁹ <https://www.coe.int/fr/web/cybercrime/the-budapest-convention> ;
<https://www.coe.int/fr/web/artificial-intelligence/la-convention-cadre-sur-l-intelligence-artificielle> ;
<https://www.coe.int/fr/web/data-protection/convention108-and-protocol>.

¹⁰ <https://conferenciaelac.cepal.org/9/en/documents/digital-agenda-latin-america-and-caribbean-elac2026>.

¹¹ <https://www.itu.int/net4/wsis/sdg/> ; <https://www.itu.int/net4/wsis/ungis/>.

¹² A/RES/80/173.

B. Assemblée générale et Conseil économique et social

17. Dans le document final de sa réunion de haut niveau sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI, l'Assemblée générale a dit que, « [p]our remédier [aux] entraves à la participation à la société de l'information et aux difficultés rencontrées, il [fallait] renforcer la coopération internationale et favoriser l'instauration d'environnements porteurs pour la mise en place de politiques à cet égard ». De plus, elle a prié les « entités qui facilitent la mise en œuvre des grandes orientations d'élaborer [...] des feuilles de route ciblées et axées sur les résultats aux fins de la mise en œuvre de leurs grandes orientations et des décisions prises dans la présente résolution, en rattachant chaque orientation arrêtée au Sommet mondial avec les cibles et objectifs de développement durable et les engagements du Pacte numérique mondial qui leur correspondent »¹³. La prochaine réunion de haut niveau sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI se tiendra en 2035. Le Secrétaire général est invité à présenter un rapport biennal sur les progrès accomplis. En 2025, l'Assemblée générale a créé le Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle, chargé de publier des études des risques et des impacts de l'intelligence artificielle, établies à partir de données probantes. Il a aussi mis en place le Dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, qui permet de s'entretenir des activités de coopération internationale, de diffuser de bonnes pratiques, de partager des enseignements et de faciliter les débats¹⁴. Le Conseil économique et social a adopté une résolution relative à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI, en tenant compte du rapport établi à cet égard par le secrétariat de la CNUCED¹⁵.

C. Commission de la science et de la technique au service du développement

18. À sa vingt-huitième session, la Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu des débats sur les thèmes suivants : « Diversifier les économies dans un monde où la transition numérique s'accélère » et « Prospective technologique et évaluation des technologies au service du développement », et a examiné les progrès qui avaient été accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du SMSI depuis vingt ans. À la réunion intersessions, la Commission s'est intéressée à la STI à l'ère de l'intelligence artificielle. Elle a créé un groupe de travail chargé d'examiner l'importance de la gouvernance des données à tous les niveaux pour le développement, qui s'est réuni quatre fois en 2025 et rendra compte de l'avancée de ses travaux à la quatre-vingt-unième session de l'Assemblée générale. Quatre thèmes ont été retenus pour les travaux intersessions, à savoir les principes fondamentaux de la gouvernance des données, l'interopérabilité, la répartition des effets bénéfiques des données et les flux de données¹⁶.

D. Facilitation et coordination de l'application multipartite

19. Le Forum de suivi du SMSI + 20 s'est tenu en même temps que le Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien commun, qui était organisé par l'UIT et qui a réuni plus de 11 000 participants, venus de 169 pays, au cours de plus de 200 séances. Les débats ont porté sur le rôle de l'ONU dans la mise en œuvre du Pacte numérique mondial et ont mis en évidence les questions sur lesquelles la coopération dans le domaine numérique devrait se concentrer, à savoir la connectivité universelle, la durabilité et la technologie verte, la conformité de l'intelligence artificielle et des autres technologies émergentes à l'éthique,

¹³ Ibid.

¹⁴ A/RES/79/325.

¹⁵ E/RES/2025/18 ; CNUCED, 2025, *Implementing World Summit on the Information Society Outcomes: A Twenty-Year Review* (Genève).

¹⁶ <https://unctad.org/meeting/commission-science-and-technology-development-28th-session> ; <https://unctad.org/meeting/commission-science-and-technology-development-2025-2026-inter-sessional-panel> ; <https://unctad.org/topic/commission-on-science-and-technology-for-development/working-group-on-data-governance>.

et la collaboration multipartite. La base de données sur la mise en œuvre des textes issus du SMSI compte plus de 19 000 entrées et les candidatures pour les prix du SMSI 2025 ont atteint le nombre record de 973. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a rendu compte des progrès accomplis dans la réalisation de ses sept objectifs et de l'évolution de la situation dans les différentes régions¹⁷.

E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

20. Le nombre de partenariats multipartites et d'organisations de la société civile qui s'intéressent aux risques et aux avantages du numérique n'a cessé d'augmenter. Par exemple, l'organisation Access Now défend les droits numériques des communautés à risque et organise la « Rights Conference ». L'APC, réseau international de promotion du développement, des droits de l'homme et de l'égalité des genres, a contribué à faire avancer la justice numérique grâce à une édition spéciale du *Global Information Society Watch* consacrée à l'examen à vingt ans du SMSI¹⁸. La Fondation Diplo, par l'intermédiaire de la Plateforme genevoise pour la gouvernance d'Internet, est le cadre de débats politiques. Elle constitue un observatoire de la gouvernance d'Internet et propose un espace de discussion et des programmes de renforcement des capacités. Les organismes de gouvernance technique comprennent la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques, qui facilite l'accès au numérique par l'intermédiaire des bibliothèques et réfléchit aux possibilités d'amélioration des services par l'intelligence artificielle ; la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, qui coordonne le système de noms de domaine Web¹⁹ ; l'Internet Society (ISOC), qui a engagé une stratégie pour l'accès universel à Internet et la sécurité en ligne d'ici à 2030. Le World Wide Web Consortium traite des normes Internet dans ses objectifs stratégiques 2025-2028²⁰. Les entreprises de données continuent de jouer un rôle central dans le développement de l'intelligence artificielle et dans l'innovation infrastructurelle. La Chambre de commerce internationale représente les intérêts des entreprises dans les processus décisionnels mondiaux²¹.

F. Grandes orientations et aperçu des activités menées par les entités des Nations Unies

1. Activités menées au titre des grandes orientations

21. Conformément aux résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale, l'application des textes issus du SMSI est alignée sur l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2005, aux fins de l'application des textes issus du SMSI par les diverses parties prenantes, 11 grandes orientations ont été adoptées. Un état de l'application des textes issus du SMSI est dressé chaque année au moyen de la matrice SMSI-ODD par des facilitateurs, lesquels établissent des notes de synthèse sur la suite donnée à chaque grande orientation pour la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI²².

a) Mobiliser les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes pour mettre les TIC au service du développement (C1)

22. L'Assemblée générale a pris des engagements dans le cadre du Pacte numérique mondial. En 2025, l'Organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle a publié un rapport intitulé « Gouverner l'IA au service de l'humanité », dans lequel il prenait note de

¹⁷ <https://www.broadbandcommission.org/advocacy-targets/> ; <https://www.broadbandcommission.org/publication/state-of-broadband-2025/>.

¹⁸ <https://www.giswatch.org/2024-special-edition-wsis20-reimagining-horizons-dignity-equity-and-justice-our-digital-future>.

¹⁹ <https://repository.ifla.org/items/f197f327-dc49-4743-bb57-0a373505da8b>.

²⁰ <https://www.w3.org/2025/06/w3c-2025-2028-strategic-objectives-and-initiatives/index.html>.

²¹ <https://iccwbo.org/policy-commission>.

²² <https://www.itu.int/net/wsis/review/reports/twenty-year.html>.

la création de nouvelles institutions nationales et multilatérales de gouvernance. En juillet, sous la direction du comité chargé de l'application du Pacte pour l'avenir, présidé par le Secrétaire général de l'ONU, le groupe de travail sur les technologies numériques a fini d'établir le plan d'application du Pacte numérique mondial, dans lequel sont précisés les domaines d'action prioritaires, les parties prenantes responsables et les délais d'exécution des objectifs²³.

23. Le Département des affaires économiques et sociales aide à renforcer les capacités institutionnelles et les stratégies numériques à tous les niveaux de l'administration, en soutenant une transformation du secteur public centrée sur les personnes par des activités telles que la Conférence sur l'ODD 16 et les sessions du Comité d'experts de l'administration publique. La CESAO contribue à la gouvernance numérique régionale et à la coopération multipartite dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe. L'ONUDI soutient la coopération multipartite dans le domaine numérique dans le cadre de l'Alliance mondiale pour l'intelligence artificielle au service de l'industrie et du secteur manufacturier et de la conférence qui y est associée, en facilitant la collaboration internationale et en encourageant un développement industriel durable au moyen de l'intelligence artificielle²⁴. ONU-Femmes a souligné la nécessité d'une gouvernance numérique qui tienne compte des questions de genre²⁵.

24. Le Conseil de l'Europe établit des conventions relatives à la gouvernance qui traitent de la vie privée, de la cybercriminalité et de l'intelligence artificielle. Le nombre de signataires de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle est passé à 17.

25. L'APC défend une gouvernance numérique transparente et inclusive, suivant les orientations formulées à la conférence Net Mundial+10. De plus, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le Ministère tanzanien de la communication et des technologies de l'information, elle a organisé la dernière session en date de l'École africaine sur la gouvernance d'Internet, dont les résultats ont été communiqués au groupe de travail sur la gouvernance des données, qui relève de la Commission de la science et de la technique au service du développement²⁶.

b) Développer les infrastructures d'information et de communication (C2)

26. Le Bureau des technologies numériques et émergentes et le Bureau de l'informatique et des communications ont rendu compte des avancées réalisées dans les domaines des infrastructures numériques publiques en source ouverte et des ODD au cours de la Semaine de l'open source 2025, organisée par l'ONU.

27. La CESAO contribue aux travaux sur la gouvernance numérique régionale dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe et d'un projet d'accélération de l'utilisation des technologies et de l'innovation pour un meilleur fonctionnement des institutions publiques arabes. L'UIT dirige la coalition pour le numérique « Partner 2 Connect », dont l'objet est d'améliorer la connectivité des communautés difficiles à atteindre grâce à un financement de 54 milliards de dollars d'ici la fin de l'année. L'UIT est aussi chargée de faciliter l'application de la grande orientation C2. Le projet Giga, mené conjointement par l'UNICEF et l'UIT, aide les pouvoirs publics à connecter les écoles. Le PAM dirige le Réseau des télécommunications d'urgence. Il s'occupe notamment de l'élaboration de normes et de directives techniques minimales concernant la connectivité à des fins humanitaires, en conformité avec le manuel Sphère. Il participe ainsi à l'établissement des premières normes humanitaires qui font intervenir une connectivité fondée sur les droits et respectueuse de l'éthique. L'OMC contribue au développement de l'infrastructure numérique et de la connectivité en consacrant des travaux au commerce électronique, en favorisant les discussions sur les normes internationales relatives aux technologies essentielles et en aidant les pays à être mieux connectés et à se doter de l'infrastructure réglementaire qui leur fait défaut.

²³ <https://www.un.org/en/ai-advisory-body> ; https://unctad.org/system/files/information-document/gdc_implementation_map_en.pdf.

²⁴ <https://aim.unido.org/> ; <https://www.unido.org/events/aim-global-conference-2025>.

²⁵ ONU-Femmes et Département des affaires économiques et sociales, 2025.

²⁶ <https://afrisig.org/afrisig-2025>.

28. L'APC, dans le cadre du Programme d'accès local et de l'initiative Réseaux locaux, participe à la création et au maintien de réseaux locaux dans des régions isolées. En partenariat avec l'ISOC et l'UIT, elle contribue au développement de réseaux locaux, à la pérennité du financement des projets en faveur de la connectivité et à l'offre de matériel informatique libre. L'ISOC contribue au renforcement des infrastructures, par le subventionnement de projets locaux de connectivité, au développement des points d'échange Internet, aux travaux de secrétariat du projet de norme ouverte des données sur les réseaux de fibre optique (« Open Fiber Data Standard ») et à la mesure mondiale d'Internet par l'intermédiaire de la plateforme Pulse.

c) *Donner accès à l'information et au savoir (C3)*

29. La CEE permet l'accès aux informations environnementales grâce au Système de partage d'informations sur l'environnement, aux rapports nationaux établis en vertu de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus [Danemark]) et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, et organise des cours en ligne sur les effets de la pollution atmosphérique à l'intention des parties prenantes. Le système d'évaluation et de notation des partenariats public-privé et des infrastructures permet aux pouvoirs publics de mobiliser des ressources du secteur privé pour le financement de projets d'infrastructure²⁷. La CESAO promeut l'inclusion numérique et l'accès aux sources d'information par l'intermédiaire du plan d'action numérique et de la Plateforme pour l'inclusion numérique dans la région arabe. L'UNESCO contribue à l'accès à l'information grâce à ses indicateurs relatifs à l'universalité d'Internet (Internet Roam-X). Elle a établi un plan d'action mondial pour le multilinguisme à l'ère numérique, s'est associée à la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet pour promouvoir l'acceptation universelle des contenus multilingues, a mené à bien une consultation mondiale sur l'Accès ouvert Diamond et a enrichi la note d'information du Programme Information pour tous. L'UNICEF a fait de plus en plus appel à l'intelligence artificielle dans ses activités de traduction afin de rendre l'information plus facilement accessible dans certaines langues d'Afrique centrale et occidentale et de faciliter la participation citoyenne. L'ONUDI facilite l'accès aux connaissances et aux technologies industrielles par l'intermédiaire des sections régionales de l'Alliance mondiale sur l'intelligence artificielle pour l'industrie et la fabrication (AIM Global), de pôles d'excellence et de centres de fabrication intelligente. L'OMPI, en partenariat avec d'autres institutions, facilite l'accès à l'information scientifique et technique et des données sur les brevets par l'intermédiaire de centres d'appui à la technologie et à l'innovation, du Programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation et du Programme d'accès à l'information spécialisée sur les brevets. Elle s'emploie à rendre les lois et les décisions de justice en lien avec la propriété intellectuelle plus accessibles, grâce au portail Web Lex.

30. Le Conseil de l'Europe promeut l'accès universel aux documents officiels par l'intermédiaire de la Convention sur l'accès aux documents publics et la Commission pour l'efficacité de la justice a publié des lignes directrices relatives à l'accès aux connaissances juridiques et aux décisions de justice²⁸.

31. L'APC travaille sur les questions des réseaux locaux, du financement durable de la connectivité et du matériel informatique libre, notamment le système de communication longue distance Hermes, et fournit un accès aux infrastructures, aux contenus et aux compétences. La Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques et Electronic Information for Libraries contribuent à l'accès public à Internet et à l'information par l'intermédiaire du Programme pour l'innovation dans les bibliothèques publiques et du Manifeste pour Internet, qui encouragent une connectivité effective²⁹. En 2025, la Fondation ISOC a étendu son programme de subventions, en investissant 2,7 millions de dollars supplémentaires dans l'inclusion économique et l'offre éducative³⁰.

²⁷ <https://unece.org/environment-policy/public-participation/aarhus-convention/text> ; <https://piers.unece.org/>.

²⁸ <https://www.coe.int/fr/web/access-to-official-documents/>.

²⁹ <https://eifl.net/programmes/public-library-innovation-programme> ; <https://www.ifla.org/g/rights-based-information-society/internet-manifesto/>.

³⁰ <https://www.isocfoundation.org/grant-programme/scills-grant-programme/>.

d) *Renforcer les capacités (C4)*

32. De nombreuses organisations intergouvernementales et multipartites s'emploient à renforcer les capacités des professionnels du numérique et à développer les compétences numériques du grand public.

33. La CEE contribue au renforcement des capacités, en mettant l'accent sur l'environnement, par l'intermédiaire de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, et sur la modernisation, la diffusion et la réutilisation des systèmes d'information sur l'environnement. La CESAO se concentre sur les activités de mesure, les compétences numériques et le renforcement des capacités, dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe, des études du développement numérique dans la région arabe et de la mesure de la technologie et de l'innovation pour des politiques et des stratégies fondées sur des données probantes. L'UIT contribue au développement des compétences numériques des décideurs et autres parties prenantes, et leur fournit des orientations. Elle est à la tête du projet relatif aux centres de transformation numérique, dirige des programmes de formation, héberge la plateforme de l'Académie de l'UIT, anime des cours et apporte sa contribution à l'examen à vingt ans du SMSI, notamment sous la forme de plans d'action, de rapports et d'orientations³¹. Le PNUD se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en proposant des formations centrées sur les personnes et des services consultatifs sur les données, l'intelligence artificielle et l'innovation numérique, dans plus de 40 pays. En 2025, il a proposé des activités de renforcement des capacités numériques destinées aux fonctionnaires, dans le cadre des programmes du « Digital Capacity Lab » ; il a étendu le programme « Data to Policy » ; il a organisé un programme de formation, conjointement avec l'UIT, dans le cadre du projet de renforcement des capacités nécessaires à la transformation numérique ; il a apporté sa contribution à l'offre d'instruments de gouvernance des données fournie par la Commission « Le large bande au service du développement durable ». L'ONUDI s'emploie à faire adopter l'intelligence artificielle et les technologies numériques dans le but d'éliminer la faim, d'agir pour le climat et de créer des chaînes de valeur durables dans les pays en développement. Les pôles numériques de l'UNRWA au Liban et dans le Territoire palestinien occupé ont servi de centres d'innovation et de formation pour les réfugiés, ce qui a permis de renforcer les capacités locales. L'UNRWA, en partenariat avec la banque de développement KfW, a renforcé les capacités fondamentales en formant plus de 3 200 professionnels de la santé et de l'éducation³².

34. Le Conseil de l'Europe contribue à l'exécution de projets relatifs à la liberté des médias et à la liberté d'expression, au respect de la vie privée, à la lutte contre la cybercriminalité, à la transformation numérique et au renforcement du système judiciaire³³.

35. L'APC contribue au renforcement des capacités en organisant les sessions de l'École africaine sur la gouvernance d'Internet et en menant des programmes de formation de l'UIT à l'intention des gestionnaires de réseaux TIC dans les communautés autochtones et dans les communautés rurales et isolées d'Afrique et d'Amérique latine³⁴. L'ISOC propose des programmes de bourses pour les jeunes et les professionnels en début ou en milieu de carrière, et a fait de son programme de bourses pour le développement de l'appairage (*peering*) un programme international.

³¹ <https://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Roadmaps.aspx>.

³² <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/unrwas-journey-toward-digital-transformation>.

³³ <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/co-operation-projects> ; <https://www.coe.int/fr/web/data-protection/cooperation> ; <https://www.coe.int/fr/web/cybercrime> ; <https://www.coe.int/fr/web/education/digital-transformation> ; <https://www.coe.int/fr/web/cepej/ongoing-projects>.

³⁴ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Indigenous-Peoples/Pages/Training-Programme-for-ICT-Network-Managers-in-Indigenous-and-Rural-Communities-in-the-Africa-Region.aspx> ; <https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Indigenous-Peoples/Pages/Blended-Training-Program-for-ICT-Network-Managers-in-Rural-Remote-and-Indigenous-Communities-of-Latin-America-2025%E2%80%932026.aspx>.

e) *Renforcer la confiance dans les TIC et rendre leur utilisation plus sûre (C5)*

36. Le Bureau des technologies numériques et émergentes et le PNUD ont étoffé le cadre de protection des infrastructures numériques publiques, avec des systèmes d'approbation, des formations et des orientations³⁵.

37. Le plan d'action numérique dans la région arabe de la CESAO vise à renforcer la confiance, à garantir la sécurité des TIC et à créer un environnement favorable par la mise en œuvre des textes issus du SMSI. L'UIT renforce la cyber-résilience, soutient les équipes nationales d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité informatique, propose des outils et des exercices pratiques, met à jour l'indice mondial de cybersécurité et contribue aux mesures de protection de l'enfance en ligne, aux initiatives en faveur du respect de la vie privée et aux normes internationales de sécurité applicables aux technologies émergentes³⁶. L'OMPI est responsable de la plateforme Alert, qui signale aux autorités et aux annonceurs les sites Web qui enfreignent les droits d'auteur, et son étude sur l'efficacité des ordonnances de blocage de sites Web a aidé à promouvoir la bonne application des droits de propriété intellectuelle en ligne³⁷.

38. Le Conseil de l'Europe est le dépositaire du deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité et d'instruments d'incrimination des actes de nature raciste et xénophobe. Il héberge la plateforme Octopus, consacrée à la lutte contre la cybercriminalité, et fournit des lignes directrices pour l'utilisation de l'intelligence artificielle générative par les professionnels de la justice et pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'intelligence artificielle générative ainsi que des orientations pour le respect des principes d'égalité et de non-discrimination³⁸.

39. L'APC s'emploie à lutter contre les manifestations en ligne de la violence fondée sur le genre en menant des activités d'information, de recherche et de renforcement des capacités et en participant à la prise de décisions, en proposant les principes directeurs d'une cybersécurité qui tient compte des questions de genre³⁹. L'ISOC soutient le chiffrage et l'autonomisation des utilisateurs, en participant à la Coalition mondiale pour le chiffrage, et a créé le programme pour la confiance et la sécurité en ligne.

f) *Créer un environnement propice (C6)*

40. La CESAO contribue à l'instauration des cadres législatifs, réglementaires et institutionnels nécessaires à la transformation numérique dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe. L'UIT organise le Colloque mondial des régulateurs et gère une plateforme sur la réglementation dans le domaine numérique avec la Banque mondiale. Elle propose des instruments et des outils à l'appui des cadres directifs, législatifs et réglementaires⁴⁰. Le PNUD a créé, en collaboration avec le Ministère des entreprises et du Made in Italy, un centre pour l'intelligence artificielle au service du développement durable, destiné à renforcer les écosystèmes d'intelligence artificielle et les écosystèmes de données. Il rend compte de la situation de l'intelligence artificielle, évalue le degré de préparation au numérique, et aide 25 pays à se doter de biens publics numériques et d'infrastructures publiques numériques. En coopération avec l'UIT, dans le cadre du projet « Open Source Ecosystem Enabler » financé par l'Union européenne, il aide les pays à développer des écosystèmes nationaux de technologies en source ouverte. L'UNICEF s'intéresse aux questions numériques en lien avec les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, ce qui donne lieu à des analyses de la gouvernance de l'intelligence artificielle et à des documents d'orientation⁴¹. L'ONUDI aide à créer les conditions favorables à l'industrialisation

³⁵ <https://www.dpi-safeguards.org/>.

³⁶ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/global-cybersecurity-index.aspx>.

³⁷ https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=641183**.

³⁸ https://www.coe.int/fr/web/cybercrime/second-additional-protocol/-/asset_publisher/isHU0Xq21lhu/content/opening-coecyber2ap ; <https://www.coe.int/fr/web/octopus/> ; <https://www.coe.int/fr/web/cepej/cepej-working-group-cyber-just>.

³⁹ <https://www.apc.org/en/pubs/framework-developing-gender-responsive-cybersecurity-policy>.

⁴⁰ <https://app.gen5.digital/benchmark/about> ; <https://app.gen5.digital/unified-framework/about>.

⁴¹ <https://www.unicef.org/documents/artificial-intelligence-governance-motion> ; <https://www.unicef.org/documents/policy-note-drawing-line-digital-spaces>.

numérique grâce à des laboratoires de politique industrielle et des « boîtes à outils », et aide les pays à absorber les technologies d'avant-garde et à renforcer la capacité d'investissement des microentreprises et des PME⁴². L'OMPI organise le Dialogue sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe, dirige un projet d'échange d'infrastructures d'intelligence artificielle et publie des instruments et des guides sur la propriété intellectuelle dans le monde numérique⁴³.

41. Le Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Union européenne, travaille sur les risques liés aux jeux d'argent et de hasard en ligne dans le cadre d'un programme d'assistance technique « sur mesure » pour les États membres.

42. L'APC contribue à l'adoption de politiques et de dispositions réglementaires favorables à une connectivité centrée sur la communauté, en organisant les sessions de l'École africaine sur la gouvernance d'Internet.

g) Développer les applications des TIC (C7)

Administration en ligne

43. Le Département des affaires économiques et sociales défend des services publics numériques éthiques et centrés sur les personnes en proposant des outils d'administration en ligne aux niveaux local et national, à des fins de renforcement des capacités et d'évaluation de la maturité numérique.

44. La CESAP, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, a organisé un atelier régional de renforcement des capacités, à Bangkok, dans le but d'évaluer le degré de préparation à la gouvernance des données au moyen de l'indice de développement de l'administration en ligne. La CESAO contribue à l'amélioration des services administratifs en ligne, par l'intermédiaire de la Plateforme arabe d'inclusion numérique et du projet relatif aux prestations de services publics au moyen des technologies électroniques et mobiles. L'UNRWA a supervisé la création d'un système numérique d'urgence et d'une plateforme d'administration en ligne dans la bande de Gaza, lesquels ont facilité la gestion de l'action humanitaire.

45. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet concentre ses travaux sur la stabilité, la sécurité et l'interopérabilité d'Internet, en vue d'une couverture mondiale et de l'extension des services administratifs en ligne.

Commerce électronique

46. Au cours d'une manifestation de haut niveau du Forum SMSI + 20, des entités des Nations Unies ont convenu d'améliorer la coopération dans le domaine numérique et d'harmoniser les activités de mise en œuvre. Les entités chargées de faciliter l'application des orientations relatives au commerce numérique continuent de collaborer dans le cadre de l'initiative « eTrade for all ». La CNUCED a un rôle à jouer dans la mise en œuvre du Pacte numérique mondial. L'ITC, la CNUCED et l'UPU, en tant qu'entités chargées de faciliter l'application de la grande orientation C7, soutiennent le commerce numérique en procédant à des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique, en publiant des notes de synthèse, en définissant des stratégies et en proposant un outil de gestion et de suivi des projets de réforme nécessaires (« e-trade reform tracker »). Les programmes de l'ITC consacrés à la transition numérique et l'initiative e-Trade for Women de la CNUCED ont aidé, à l'échelle mondiale, à l'harmonisation des politiques, à la connectivité numérique et à l'inclusion des microentreprises et des PME⁴⁴.

47. La CEE coordonne le CEFAC-ONU. Elle propose des recommandations, des normes et des projets visant à simplifier et à harmoniser les procédures et les transactions commerciales internationales qui font intervenir les technologies numériques, en tenant compte de la

⁴² <https://www.unido.org/learning-resources/equip-project> ; <https://scalex.unido.org/> ; <https://www.unido.org/solutions>.

⁴³ https://www.wipo.int/about-ip/fr/frontier_technologies/frontier_conversation.html.

⁴⁴ <https://unctad.org/topic/ecommerce-and-digital-economy/etrade-readiness-assessments> ; <https://www.etradereformtracker.org/> ; <https://etradeforall.org/et4women>.

durabilité. L'UPU promeut des solutions innovantes en matière d'économie numérique dans le secteur postal. Elle a lancé un projet de réseau postal numérique pour accroître la participation des microentreprises et des PME au commerce mondial et à la logistique du commerce électronique. Dans le cadre de son programme de travail sur le commerce électronique, l'OMC traite des questions relatives à l'infrastructure numérique et à la connectivité, par l'intermédiaire de comités qui facilitent les débats sur les normes, les technologies émergentes et les mesures liées aux TIC. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, d'assistance technique et de recherche, l'OMC s'occupe d'un projet relatif au commerce numérique pour l'Afrique, propose des cours sur le commerce numérique et publie des statistiques actualisées sur la Plateforme de données sur le commerce mondial des services. En 2025, l'OMC a consacré les travaux de son forum public et son rapport sur le commerce mondial aux questions de l'intelligence artificielle, de l'inclusion et de l'économie numérique⁴⁵.

Apprentissage en ligne

48. L'UNESCO promeut les plateformes d'apprentissage et les ressources éducatives libres, dont l'importance est confirmée par la Déclaration de Dubaï sur les ressources éducatives libres et les cours de l'Institut pour l'étude de la gestion des connaissances dans l'éducation consacrés à l'intelligence artificielle générative et aux ressources éducatives libres. Elle gère, conjointement avec l'UNICEF, le projet « Passerelles vers l'apprentissage numérique public »⁴⁶. L'UNICEF contribue à la transformation numérique des systèmes éducatifs au moyen de programmes qui aident à renforcer les stratégies éducatives, les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et les capacités des systèmes éducatifs au niveau des pays. Il supervise le développement de l'outil « EdTech for Good Framework » et contribue à améliorer les résultats scolaires par des solutions d'apprentissage numérique et des manuels numériques accessibles⁴⁷. Dans le cadre du projet Giga, il aide les pouvoirs publics à connecter les écoles à Internet et, pendant le Forum de suivi du SMS I+ 20, il a présenté des écoles qui étaient des modèles d'inclusion numérique locale. Le PNUD héberge la plateforme d'apprentissage en ligne « Digital4Sustainability Learning Path », mise au point en collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies. Il a élaboré un programme national d'études avec la Kenya School of Government. En partenariat avec ONU-Femmes, il a établi des accords de collaboration avec 15 pôles d'innovation numérique au Kenya. L'UNRWA propose des plateformes d'apprentissage en ligne et de télémédecine.

49. L'ISOC propose des formations à plus de 24 000 personnes partout dans le monde. En 2025, dans le cadre de son programme destiné aux décideurs, elle a proposé des formations consacrées à Internet au cours de trois réunions du Groupe d'étude sur l'ingénierie Internet.

Télémédecine

50. L'UNICEF a élaboré la version préliminaire d'un guide d'adaptation au numérique pour les agents de santé communautaires. Il participe à l'élaboration de normes logicielles cibles et a soutenu la première stratégie sur les ressources humaines pour la santé à l'échelle de l'Alliance Gavi. Il contribue au recrutement, au développement des compétences et à l'amélioration des performances des agents de santé communautaires dans 13 pays d'Afrique, par des interventions dans le domaine numérique, notamment en facilitant l'élaboration et l'application de registres géolocalisés de la main-d'œuvre, l'apprentissage numérique, l'acquisition des compétences numériques et le déploiement du système d'information sur la santé communautaire. L'UNRWA propose des plateformes centralisées, notamment une plateforme d'apprentissage numérique et un système de dossiers médicaux électroniques, afin d'améliorer l'équité et l'efficacité des services essentiels, ce qui nécessite des investissements continus dans les compétences et les infrastructures pour garantir leur viabilité à long terme.

⁴⁵ https://www.wto.org/english/tratop_e/serv_e/serv_2502202416_e/serv_2502202416_e.htm ; <https://www.learning.wto.org/> ; https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/services_trade_data_hub_e.htm ; https://www.wto.org/french/forums_f/public_forum25_f/public_forum25_f.htm ; https://www.wto.org/english/res_e/publications_e/wtr25_e.htm.

⁴⁶ <https://oercommons.org/courseware/lesson/119505> ; <https://oercommons.org/courseware/lesson/114424>.

⁴⁷ <https://www.unicef.org/digitaleducation/tech4ed> ; <https://www.learningcabinet.org/edtech-for-good-framework/> ; <https://www.unicef.org/innocenti/reports/making-digital-learning-work>.

Cybertravail

51. La CESAP contribue à l'inclusion et à la transformation numériques par l'intermédiaire de dispositifs de coopération régionale, notamment l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et le Plan d'action 2022-2026, qui sont conformes à de nombreuses grandes orientations, dont la grande orientation C7. Le programme de création d'emplois de l'UNWRA est une version numérique des programmes « argent contre travail », qui fournit une aide financière essentielle de façon plus transparente et plus efficiente.

Cyberécologie

52. La CEE fournit des informations actualisées sur les outils électroniques permettant d'accéder aux informations environnementales et aux registres des rejets et transferts de polluants. L'UNICEF contribue à la surveillance de la qualité de l'air par l'intelligence artificielle en République démocratique populaire lao, et la première série de projets climatiques financés par son fonds de capital-risque a atteint son apogée en 2025. Le PNUD encourage l'utilisation des technologies numériques pour la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources, travaille sur des plateformes mondiales de données environnementales, une stratégie mondiale relative aux données environnementales, des activités de renforcement des capacités et des lignes directrices pour des politiques et des infrastructures numériques vertes, et est un acteur de la coopération internationale dans le cadre de la Coalition pour une intelligence artificielle durable. En 2025, le PNUD a mis en évidence les problèmes structurels actuels, notamment la faible intégration des questions numériques dans les processus environnementaux.

53. Parmi les membres de l'APC, au Cameroun, l'organisation Protege QV a rédigé un protocole d'accord relatif à la gestion des déchets électroniques, et, en Colombie, l'organisation Colnodo a engagé un projet pour des systèmes d'alerte environnementale transformateurs.

Cyberscience

54. L'UNESCO se consacre à la science et à l'infrastructure scientifique, notamment dans le cadre de l'Année internationale de la science et de la technologie quantiques (2025), du projet d'accès à distance aux équipements de laboratoire et des cours en ligne sur les effets des technologies émergentes, qui sont gratuits et ouverts à tous.

h) Agir en faveur de la diversité culturelle, du respect des identités culturelles, de la diversité linguistique et de l'offre de contenus locaux (C8)

55. La CESAO, par l'intermédiaire du plan d'action numérique dans la région arabe et du projet relatif aux contenus numériques en arabe, défend la diversité linguistique et l'identité culturelle en ligne. L'UNESCO aide à renforcer les politiques et les cadres réglementaires relatifs à la diversité culturelle et linguistique, en mettant en place des mécanismes de suivi et de communication d'informations. L'OMPI fournit des services d'assistance technique et des informations aux pays, aux communautés locales, aux institutions culturelles et aux peuples autochtones et, dans le cadre du programme de formation, de mentorat et de mise en relation, soutient l'entrepreneuriat féminin et l'innovation, et invite à une application efficace des instruments de propriété intellectuelle aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles.

56. Le Conseil de l'Europe a accueilli une conférence sur l'éducation de qualité à l'ère de l'intelligence artificielle, dans laquelle un plan d'action a été présenté. Pour un enseignement de l'histoire depuis plusieurs perspectives, il a mis au point plusieurs outils, dont une plateforme numérique, une série de tutoriels et un ensemble d'outils pour les cours, afin de lutter contre la déformation des faits et la désinformation en ligne.

57. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, dans le cadre du programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau, tend à poursuivre l'expansion du système des noms de domaine à des fins de diversité, de concurrence et de renforcement de l'efficacité. La prochaine période de dépôt de candidatures s'ouvrira en avril 2026.

i) *Tirer parti des médias (C9)*

58. L'UNESCO encourage les cadres directifs et réglementaires qui renforcent les médias communautaires et autochtones, conformément à la Déclaration de Windhoek+30. Elle a soutenu un programme pour la viabilité du secteur des médias, a publié le rapport « Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias », a organisé des réunions multipartites et a convié des experts internationaux à débattre de la facilitation de la violence de genre par la technologie, eu égard à l'objectif mondial d'égalité des sexes.

59. Le Conseil de l'Europe dirige la Campagne pour la sécurité des journalistes 2023-2027, qui vise à améliorer la protection des journalistes et la liberté des médias à l'échelle du continent, et fournit un appui aux États membres.

60. Le Forum sur la gouvernance d'Internet analyse la participation des parties prenantes à l'ensemble de ses activités, définit les besoins en fonction des régions et des pays, des groupes de parties prenantes et dialogue avec les secteurs sous-représentés.

61. L'APC consacre des travaux à la sécurité des femmes journalistes, réalise des études sur la désinformation genrée et organise des consultations régionales, des séminaires et des ateliers.

j) *Asseoir la société de l'information sur des bases éthiques (C10)*

62. La CESAO travaille sur des dispositifs éthiques et responsables de transformation numérique dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe. L'UNESCO aide les pays à mettre en place une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle, en proposant des méthodes d'évaluation de l'état de préparation et des évaluations de l'impact éthique. Elle contribue aux travaux du G7 et du Groupe des Vingt (G20), a accueilli le troisième Forum mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle, au cours duquel deux plateformes mondiales pour la surveillance du développement de l'intelligence artificielle, par des experts et par les citoyens, ont été créées, et a participé à l'établissement de normes par sa recommandation sur l'éthique des neurotechnologies. Dans la version actualisée de ses orientations sur l'intelligence artificielle et les enfants, l'UNICEF rend compte des progrès technologiques et des avancées politiques dans les domaines de la sécurité, de l'éducation, de la confidentialité et du développement. Dans un rapport sur les enfants à l'ère numérique, il s'est intéressé à l'accès des enfants au numérique, à leurs compétences numériques, au temps qu'ils passent devant des écrans et aux répercussions sur leur santé mentale.

63. Le Conseil de l'Europe invite à une utilisation éthique des outils numériques et de l'intelligence artificielle par l'intermédiaire de la Charte éthique de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice, qui s'accompagne d'un outil d'évaluation.

64. L'APC a publié, avec le Global Digital Justice Forum et la Global Digital Rights Coalition for WSIS, une déclaration commune sur le SMSI et les droits de l'homme. Dans le cadre du Programme pour les droits des femmes, l'APC a participé à la soixante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme et aux réunions du groupe d'experts d'ONU-Femmes.

k) *Promouvoir la coopération bilatérale et régionale (C11)*

65. Le Département des affaires économiques et sociales soutient la coopération internationale par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, du Forum sur la gouvernance d'Internet et des échanges Sud-Sud, et renforce l'innovation institutionnelle et la gouvernance numérique grâce au Forum des services publics et à des outils de prospective tels que la plateforme Global Horizon Scanning. Le Bureau des technologies numériques et émergentes soutient la coopération régionale et internationale en encourageant la mise en concordance du Pacte numérique mondial et des textes issus du SMSI, avec l'appui des mécanismes régionaux chargés de l'application du Pacte numérique mondial, facilitée par le Portail de coopération numérique.

66. La CEE, en collaboration avec la CESAP, aide les pays qui participent au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale en mettant à leur disposition une plateforme de collaboration dans de nombreux domaines, y compris le développement

numérique. La CESAO travaille sur la coordination régionale, les partenariats et les mécanismes de coopération dans le cadre du plan d'action numérique dans la région arabe, du Forum sur la coopération et le développement numériques et du processus d'examen à vingt ans du SMSI. Le PNUD facilite les débats régionaux et internationaux sur les textes issus du SMSI. Il a coorganisé une manifestation de haut niveau du Forum de suivi du SMSI + 20 visant à établir le degré de progression vers un avenir numérique inclusif. Il travaille en partenariat, entre autres, avec la Commission « Le large bande au service du développement durable » et la Coalition mondiale pour les compétences en intelligence artificielle et est le maître d'ouvrage, aux côtés du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, de la Déclaration de Hambourg pour une intelligence artificielle responsable au service des ODD.

67. Le Conseil de l'Europe participe et apporte son soutien aux forums sur la gouvernance numérique et la gouvernance d'Internet afin de favoriser la coopération mondiale dans le domaine de l'intelligence artificielle. En 2025, il a accueilli le Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet.

2. Activités menées au titre des thèmes

a) Mécanismes de financement

68. En 2025, les financements sont restés insuffisants, en particulier dans les pays en développement, notamment les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, où le caractère limité, irrégulier ou court-termiste des apports de fonds a empêché de mener des projets durables de grande ampleur.

69. Le PNUD a affirmé qu'un financement fragmentaire à court terme compromettrait la continuité, l'institutionnalisation et la transformation numérique. Par l'intermédiaire du Hub de l'IA pour le développement durable, il aide à faciliter un développement industriel numérique durable en Afrique.

70. D'autres acteurs internationaux ont proposé des modèles de financement pour le développement numérique. Le Fonds commun pour les ODD offre la possibilité d'investir dans la transformation numérique au service du développement⁴⁸. L'APC et ses partenaires ont publié un rapport sur les solutions de financement et l'APC a coorganisé une activité parallèle du G20 et du Think 20 sur le financement de la connectivité centrée sur la communauté, pour réfléchir aux possibilités d'investissement dans les régions défavorisées⁴⁹.

71. En ce qui concerne le commerce numérique, l'ITC a mené ses activités en Chine et en Asie du Sud-Est, notamment dans le cadre du Salon mondial du commerce numérique et du Centre pour l'innovation numérique, résultat d'un partenariat avec les autorités de Hangzhou et ayant pour but de faciliter l'accès aux marchés. L'UIT, par l'intermédiaire de son fonds de développement des TIC, contribue au renforcement des infrastructures dans les pays les moins avancés et dans les pays ayant des besoins particuliers en matière de développement, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique au cours de la période récente⁵⁰.

b) Gouvernance d'Internet

72. Les signataires de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information sont convenus de la nécessité de renforcer la coopération sur les questions de politique générale de portée internationale qui concernent Internet. L'Assemblée générale a pris note des travaux du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et a considéré que le dialogue devait être poursuivi.

⁴⁸ <https://www.jointsdgfund.org/>.

⁴⁹ <https://comconnectivity.org/self-sustaining-financing-solutions-for-community-connectivity/> ;
<https://www.apc.org/en/news/call-action-unlocking-investment-community-connectivity>.

⁵⁰ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/ICT-DF.aspx?ICTDF=1>.

73. La vingtième édition du Forum sur la gouvernance d'Internet (Norvège, juin 2025) avait pour thème « Construire ensemble la gouvernance » et a notamment porté sur la confiance et la résilience, l'innovation durable et responsable, l'accès universel et les droits numériques, et la coopération dans le domaine numérique.

74. D'autres entités internationales s'intéressent à des aspects spécifiques du développement d'Internet, comme le Conseil de l'Europe, qui s'intéresse à la gouvernance de l'intelligence artificielle fondée sur les droits et à la cybersécurité, l'OCDE, qui travaille sur la question de la sécurité numérique au service de la prospérité, et le Groupe d'étude sur l'ingénierie Internet, qui est chargé du développement des protocoles⁵¹.

c) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

75. Le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement rassemble 14 entités des Nations Unies et organisations internationales dans le but d'évaluer les tendances, de proposer des indicateurs à l'appui de la société de l'information et d'aligner les indicateurs relatifs aux TIC sur les ODD⁵².

76. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde et publie les valeurs de l'Indice de développement des TIC⁵³. En 2025, l'UIT a organisé des réunions de groupes d'experts, notamment la seizième réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC et la treizième réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs d'utilisation des TIC par les ménages⁵⁴.

77. La CNUCED supervise l'élaboration de méthodes d'établissement des statistiques relatives au commerce électronique et à l'économie numérique, en collaborant avec le Fonds monétaire international, l'OCDE et l'OMC au renforcement des capacités dans les pays en développement. L'UNESCO a révisé ses indicateurs relatifs à l'universalité d'Internet, qui permettent d'évaluer le développement d'Internet au regard du respect des droits, du degré d'ouverture, de l'accessibilité et de la diversité des parties prenantes. Dans sa publication *Perspectives et statistiques du commerce mondial*, l'OMC présente des estimations des exportations des services fournis par voie numérique.

IV. Conclusions et propositions

78. Le processus du SMSI a permis la tenue de débats internationaux sur la société de l'information et le développement numérique ainsi que l'examen de la mise en œuvre des textes issus des premières sessions, en 2003 et 2005, il y a vingt ans. En 2025, l'examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI a été à l'ordre du jour de nombreuses manifestations, dont la vingt-huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement (en avril), le Forum sur la gouvernance d'Internet (en juin), le Forum de suivi du SMSI + 20 (en juillet), les consultations menées par l'UNESCO et d'autres conférences et réunions régionales et internationales ; il a aussi donné lieu à des contributions des entités chargées de faciliter l'application des grandes orientations. Le point culminant a été la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI et l'adoption du document final.

79. En vingt ans, le SMSI est devenu un instrument essentiel de la coopération numérique internationale, fondée sur les principes d'inclusion, de développement et de partage des responsabilités. Son ambition d'édifier une « société de l'information à dimension humaine, ouverte à tous et privilégiant le développement », conforme aux droits de l'homme et encourageant le développement durable, reste d'actualité. Elle est aujourd'hui au centre des débats de plus large portée sur le développement numérique et la facilitation de la coopération internationale. Il est largement admis que le SMSI devrait continuer d'être au centre de la

⁵¹ <https://www.coe.int/fr/web/north-south-centre/lisbon-forum-2025> ; <https://www.oecd.org/fr/networks/global-forum-on-digital-security-for-prosperity.html> ; <https://www.ietf.org/proceedings/35/ietf-overview.html>.

⁵² <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/partnership/default.aspx>.

⁵³ <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/idi2025/>.

⁵⁴ <https://www.itu.int/itu-d/meetings/egti2025/> ; <https://www.itu.int/itu-d/meetings/egh2025/>.

coopération dans le domaine numérique. Le principe de la participation multipartite, que celui-ci a instauré, est devenu une composante essentielle du discours international sur le développement numérique. Il a fait l'objet d'une adhésion de plus en plus grande au fil du temps, jusqu'à figurer dans des résolutions de l'Assemblée générale.

80. L'application des textes issus du SMSI, sous un certain nombre d'aspects, nécessite un regain d'effort. Il reste notamment à réduire la fracture numérique, non seulement entre les régions, entre les pays et entre les groupes de population, mais aussi en leur sein, à renforcer la collaboration multilatérale dans le domaine numérique, à créer des conditions favorables à l'investissement et à la STI, à garantir une utilisation des TIC conforme au droit international des droits de l'homme, à renforcer les capacités des pays en développement pour lutter contre les inégalités numériques, et à augmenter les apports de fonds et d'investissements dans les infrastructures d'information et de communication, les contenus et les services, en application de l'Engagement de Séville. Des efforts devraient aussi être faits pour améliorer le suivi de l'application des textes issus du SMSI. Par exemple, des objectifs, des indicateurs et des instruments de mesure pourraient être adoptés au niveau international pour une connectivité universelle, effective et abordable et le développement du secteur numérique. Il est également important que les textes issus du SMSI et le Pacte numérique mondial soient mis en œuvre avec le souci de créer des synergies et de garantir la cohérence de ces instruments, afin que l'utilisation des ressources soit plus efficiente et que les effets produits soient plus significatifs.

81. Les données ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution de problèmes nationaux, régionaux et internationaux. L'interopérabilité des données et leur gestion responsable sont déterminantes pour la réalisation des objectifs de développement. Le groupe de travail sur la gouvernance des données, qui relève de la Commission de la science et de la technique au service du développement, offre aux parties prenantes un espace neutre pour débattre des principes fondamentaux et d'autres aspects de la gouvernance des données, et faire que la puissance des données soit exploitée pour le bien commun.
